



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 06 mai 2020	Nombre de délégués :	
N° 2020-009	En exercice :	29
Convocation du : 28 avril 2020	Présents ou représentés :	20
Affichage du : 07 mai 2020	Absents :	7
Objet de la délibération : Décision Modificative n°1		

L'an deux mille vingt le six du mois de mai à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à distance par visioconférence selon les modalités citées dans la convocation, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M Jean Paul LUARD	X			
	M Jean Marc FRIZOT	X			
	M Jean François RIZET	X			
	M Guillaume JACOB		X		M Christophe DESCHAMPS
	M Marcel MARTIN			X	
	Mme Paulette MATRAY	X			
	M Michel FURNO	X			
	M Joachim LOPES			X	
	M Joël DUBAND	X			
	M Bernard VILETTE			X	
	M Gilles TOUILLON			X	Pouvoir à M Joël DUBAND
	Mme Danielle LUCIEN	X			
	M Jean Claude LAGRANGE			X	
	Mme Sylvie LECOEUR			X	
	M Jean Marc HIPPOLYTE			X	Pouvoir à M J-M FRIZOT
	M Marc REPY	X			
	M Alain BALLOT			X	M Henri CHECKO
M SOROKA Christian	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M Pascal LOPES DE LIMA		X		
	M Bruno PICHARD	X			
	M Gilles PERRETTE	X			
	Mme Martine DESPLANS	X			
	M Yves BAYON			X	
	M Pascal MOREAU			X	
	M Jean Marc PESSIN	X			
	M Jean Yves GRILLET	X			
M Claude DUCROUX			X	M Laurent BOURGEON	
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD			X	
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE		X		Pouvoir à M J-M FRIZOT

Secrétaire de séance : Bruno PICHARD

.../...

Des ajustements de crédit sont nécessaires au bon fonctionnement du budget principal suite à la mise à jour de logiciel et d'achats de matériel informatique. Le tableau ci-dessous résume les modifications des lignes budgétaires :

Investissement

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2051 (20) : Concession et droit	500,00		
2183 (21) : Matériel de bureau	500,00		
2314 (23) : Construction sur sol	-1 000,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à 19 voix pour et 1 abstention,

Approuve la décision modificative n°1 du budget principal, dont le détail figure dans le tableau ci-dessus

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 15 mai 2020
Publication le : 15 mai 2020

A Montceau-les-Mines le : 15 mai 2020
Le Président

